

PROJET EDUCATIF

Ce projet s'inscrit dans le cadre du décret n°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ce projet expose les grandes lignes éducatives mise en place au sein de la crèche. Il s'appuie sur les valeurs et les connaissances actuelles, sur les besoins et le développement des jeunes enfants.

Il définit l'accueil de l'enfant et de sa famille en collectivité et le cadre de travail de l'équipe définis par la municipalité.

1/ MISSIONS

La structure Multi-Accueil a pour vocation d'assurer l'accueil de 20 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'au départ à l'école, et jusqu'à 5 ans si enfant porteur de handicap.

La crèche doit permettre le développement physique, psycho affectif et intellectuel des enfants, l'épanouissement de l'individualité en même temps que la vie en groupe.

A/ Les valeurs éducatives de la crèche :

- Créer un accueil individuel et chaleureux de l'enfant et de sa famille,
- Organiser un environnement sécurisant : porteur de l'éveil et des découvertes,
- Respecter le développement et la personnalité de chaque enfant en laissant l'enfant évoluer à son propre rythme sans intervenir de manière intrusive.
- Favoriser la rencontre et le respect de l'autre,
- Ouvrir à l'éveil artistique et culturel : susciter l'émerveillement et la curiosité.

Notre structure est un lieu d'éveil et d'apprentissage, elle permet dans sa conception, une prise de repère pour l'enfant :

- Repère affectif,
- Repère spatial,
- Repère temporel,
- Socialisation,
- Autonomie.

B/ La socialisation en crèche :

Accompagner la socialisation en respectant l'individualité de chacun est notre mission.

La vie à plusieurs est complexe pour le jeune enfant qui doit partager avec d'autres l'espace, les jouets, l'attention de l'adulte.

C/Vis-à-vis des parents :

L'organisation de la structure permet aux parents de confier leur enfant en toute sécurité. Elle doit permettre d'instaurer un climat serein permettant un développement adéquat de l'enfant.

D/Vis-à-vis du personnel :

Le fait que l'équipe soit composée de personnes d'horizons et de formations différentes offre la possibilité à chacun d'apprendre à travailler ensemble, en partenariat et ainsi former une équipe.

Cette équipe est garante de l'intérêt général des enfants, du respect du projet et du bon fonctionnement de la structure.

2/ CREER UN ACCUEIL INDIVIDUEL ET CHALEUREUX DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE.

A/ L'inscription :

Après la commission qui a lieu au début du printemps, les familles sont averties par téléphone et courrier. Chaque famille retenue est ensuite reçue par la Directrice de la structure. Un temps d'échange autour des souhaits d'accueil est réalisé. La Directrice fait visiter la crèche et présente son équipe, et le règlement intérieur. C'est au cours de ce rendez-vous que sont réalisés l'inscription administrative de l'enfant, le contrat d'accueil et l'organisation du temps d'adaptation.

Fin Juin, une rencontre se fait entre tous les futurs parents et le personnel de la crèche, moments d'échange entre parents, parents/professionnels, présentation de la structure, du personnel, du règlement, des projets. Moment important qui a pour but de consolider le premier rendez-vous individuel avec la Directrice, et de rassurer les parents.

B/ L'arrivée à la crèche : L'adaptation

La séparation de l'enfant et de son ou ses parents nécessite le respect permanent des rituels qui aident l'enfant à se sentir en confiance. Il convient d'établir un lien avec les habitudes de la maison.

Il est fait le choix d'établir un système de référence auprès des enfants. Ainsi, deux référentes par groupes suivent l'enfant de son arrivée à la crèche à son départ pour l'école. Le planning du personnel est fait en sorte qu'une des deux référentes soit présente au sein de la structure.

Pendant le temps d'adaptation, ce sont les référent(es) qui accueillent l'enfant et mettent en place son intégration ainsi que celle de sa famille. Elles se présentent à l'écoute des souhaits des parents et échangent sur une éventuelle prise en charge particulière. Ils ou elles informeront ensuite l'équipe de cet entretien.

Selon les enfants et la faculté d'adaptation, la période d'adaptation est ajustée à leurs besoins même si une trame type est définie dans le projet d'accueil.

C/ L'accueil du matin et du soir :

Un accueil chaleureux participe au bien-être de la famille entière. Ainsi pour un accueil individualisé, la(le) référent(e) de l'enfant arrivant se rend disponible, sécurisante et respectueuse.

D/ Les transmissions :

Il est indispensable de tenir les parents informés de la vie de leur enfant à la crèche de façon transparente. Pour se faire l'ensemble de l'équipe attache de l'importance à des transmissions de qualités effectuées par une des référent(e)s du groupe de l'enfant. Ils ou elles se montrent à l'écoute et attentif(ve)s aux attentes quotidiennes des parents pour leur enfant.

3/FAVORISER UN ENVIRONNEMENT SECURISANT :

A/ Groupes et disponibilité des professionnelles :

Chaque enfant est accueilli dans un groupe correspondant à sa tranche d'âge et à son développement psychomoteur afin de lui offrir un environnement sécurisant. Des enfants peuvent être invités à partager un temps ludique avec un autre groupe pour répondre aux besoins identifiés par l'équipe. Selon les moments de la journée, des accueils collectifs sont mis en place afin d'assurer la sécurité et la continuité de l'accueil.

B/ Création des repères :

Afin de donner à l'enfant un sentiment de sécurité et de confiance en l'équipe qui l'encadre, il convient de donner des repères à l'enfant.

L'enfant de moins de trois ans n'a pas la notion du temps, il est important d'organiser sa journée autour de repères ludiques : temps de comptines le matin après la collation, histoires après le repas...

Dans la même idée, les activités faisant appel à des intervenants extérieurs sont proposées de façon régulière afin de donner aux enfants une confiance dans l'adulte présent et dans ce que l'on attend de lui.

Le fait d'avoir deux référent(e)s est aussi un repère affectif indispensable à la mise en confiance en l'adulte.

C/ La place du doudou et de la tétine :

L'enfant étant séparé de sa famille, doudous et tétines sont importants, le doudou est le lien entre la famille et l'enfant, il apaise et reconforte.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est important que tout changement dans ses habitudes donne lieu à un échange entre les parents, la direction et les référent(e)s. En effet, les habitudes de la maison ne sont pas toujours les habitudes de la crèche, les besoins sont différents.

4/RESPECTER LE DEVELOPPEMENT ET LA PERSONNALITE DE CHAQUE ENFANT :

A/ Le langage des professionnel(s)(les) :

L'équipe reconnaît l'importance du langage et des mots adressés aux jeunes enfants. Dès lors, elle sera vigilante à la communication adoptée avec l'enfant.

Nous pratiquons la communication gestuelle (langue des signes bébés), elle se révèle être très bénéfique, en leur apprenant quelques signes simples, les jeunes enfants peuvent exprimer leurs émotions avant d'acquérir le langage. Les bénéfices sont de :

- Diminuer les frustrations de l'enfant dues à l'incompréhension.
- Enrichir la relation parents/enfant/ professionnel(le)s.
- Permettre à l'enfant de communiquer ses besoins à son entourage.
- Amener l'enfant et l'adulte à plus de complicité.
- Aider au développement intellectuel, émotionnel et cognitif.
- Stimuler l'apprentissage du langage oral.

Par le langage, le ou la professionnel(le) accompagne l'enfant dans ses découvertes et suscite son émerveillement. Il ou elle valorise ses acquisitions, lui offre un regard bienveillant. Il ou elle laisse une place à l'échange pour que l'enfant puisse à son tour s'exprimer et développer son propre langage. Ces attitudes professionnelles participent, entre autres, à la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

B/ Evoluer à son propre rythme :

Le développement psychomoteur de l'enfant doit se faire selon le rythme de chacun. Les étapes fondamentales de la mobilité de l'enfant (ramper, marcher, ...) sont l'apanage de ses parents. Il s'agit de moments merveilleux à vivre principalement avec le ou les parent(s) de l'enfant. Il en est de même pour l'apprentissage de la parole.

Le ou la professionnelle observe, s'assure de l'harmonie de l'enfant avec son environnement dans ces moments de développement mais n'est pas l'élément moteur de l'apprentissage. Il ou elle informe des progrès effectués par l'enfant durant la journée si la famille le souhaite.

5/ AU FIL DE LA JOURNEE :

A/ Autour du soin :

Le ou la professionnel(le) assure le change en douceur et dans un climat de confiance, elle instaure une communication et sollicite sa participation autour du soin. Le moment du change est l'occasion de prêter une attention particulière à d'autres besoins ou soins éventuels de l'enfant.

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, l'adulte s'adapte au rythme de chaque enfant. Ce temps d'acquisition est sujet à l'échange avec les parents concernant les habitudes à la maison.

B/ Le repas :

Les repas sont fabriqués au restaurant scolaire et livrés à la crèche. Ils sont conçus par un diététicien en fonction de l'âge de l'enfant. Les produits utilisés répondent aux exigences de la loi Egalim.

Pour l'enfant, le repas est un réel moment d'échange, de découverte et de plaisir.

Le repas est pris dans une ambiance calme et conviviale, les professionnel(le)s proposent sans insister.

C/ L'allaitement :

Pour les mamans qui le souhaitent, une pièce est disponible pour la prise de repas en toute intimité. En ce qui concerne la conservation du lait maternelle ou artificiel, un protocole est mis en place à l'arrivée en crèche.

D/Le sommeil :

Le temps du sommeil est un moment important, un enfant qui dort est un enfant qui se construit. La structure a à cœur de tenir compte de son rythme et de ses besoins en favorisant un environnement

confortable, calme et chaleureux. Un adulte est d'astreinte de sieste chaque jour, il surveille les enfants, aide à l'endormissement et relève les petits cauchemars, toux ... ou autres petits désagréments lors de la sieste. Il est important de préciser que le rythme de sommeil à la crèche n'est pas forcément celui de la maison.

E/ Favoriser l'autonomie de l'enfant :

Au cours de la journée, il convient de solliciter l'enfant à faire seul. Par l'observation, l'adulte anticipe les besoins afin de favoriser cette démarche. Il s'adapte au temps que prend l'enfant pour faire seul. Il se tient disponible et rassurant.

A la crèche, des activités sont proposées et l'enfant choisit ou pas d'y participer, nous encourageons chaque démarche sans compétition ni dévalorisation.

6/ FAVORISER LA RENCONTRE ET LE RESPECT DE L'AUTRE.

A/ La mixité sociale:

La mixité sociale constitue aujourd'hui l'un des grands enjeux des lieux d'accueil du jeune enfant, considérée comme l'un des leviers pour combattre les inégalités sociales dès le plus jeune âge. De par la diversité de la population de la commune, nous accueillons toutes familles dont les parents travaillent ou sont en cours d'insertion professionnelle, à la recherche d'emploi, les familles monoparentales, ...

B/ L'intégration de l'enfant porteur de handicap :

La crèche peut accueillir des enfants porteurs de handicap. Cet accueil est réfléchi entre l'équipe, les parents, le médecin référent de la crèche et l'équipe médicale de l'enfant. Le principal est l'intérêt et le bien-être de l'enfant mais aussi du groupe.

C/ Rencontres inter générationnelles :

Les rencontres inter générationnelles participent à la notion de partage, d'échanges, de lien social entre les générations. De multiples projets s'ouvrent par le biais de la transmission : comptines, activités pâtisserie...

D/ L'éducation « non-genrée » :

L'éducation « non-genrée » prévient le sexisme et les violences. Lutter contre les stéréotypes, les filles en rose et les garçons en bleu est une remise en question permanente de l'équipe.

L'égalité entre les filles et les garçons encourage un climat serein et assure un cadre protecteur pour le présent et le futur.

7/ FAVORISER EMERVELLEMENT ET CURIOSITE.

A/ le jeu :

Les jeux éducatifs, les jeux libres et activités manuelles, les découvertes de matières, les jeux extérieurs sont des supports qui permettent d'accompagner l'enfant dans ses acquisitions : développement psychomoteur, autonomie, socialisation, ...

Pour l'enfant, le jeu est une activité très sérieuse, il peut jouer ses peines, ses joies, sa maladie. Le jeu aide à construire, le jeu offre la création et développe l'imagination. C'est un apprentissage des relations sociales.

Alterner activités ludiques encadrées en petit atelier, d'animation de groupe et de moments de liberté ou l'enfant s'exprime à sa guise favorise le développement harmonieux de l'enfant.

B/ L'éveil artistique et culturel :

L'art éveille les sens, participe aux découvertes et à l'expression de l'enfant. Ainsi, certains temps ludiques prendront une importance dans le quotidien des enfants.

Le choix d'un thème pour l'année est le fil rouge pour toutes les activités mises en place.

Ces activités dirigées, créent des émotions, développent l'imaginaire.